

4.7) Trophées des Sports du Département

○ Objectifs :

- Favoriser la pratique sportive des jeunes;
- Encourager la prise de responsabilité des jeunes dans les associations.

○ Bénéficiaires :

- Jeunes sportifs de moins de 18 ans ;
- constitués en équipes ;
- licenciés dans un club sportif ;
- s'étant particulièrement distingués au cours de la saison sportive écoulée : par leurs résultats ou par leurs valeurs (fair-play, solidarité, respect ...)

Globalement, sont récompensés une trentaine d'équipes (300 jeunes) ainsi qu'une vingtaine de bénévoles.

○ Conditions d'éligibilité :

Le Comité Départemental Olympique et Sportif du Bas-Rhin est partenaire de l'évènement et met à disposition les moyens de l'Agence Technique et Sportive d'Alsace (moyens vidéo, films sur les lauréats...)

Les équipes lauréates et les bénévoles sont désignés en partenariat avec les comités sportifs départementaux concernés.

○ Montant de l'aide départementale :

- 10 000 € / an

○ Modalités :

Depuis 2016 la soirée est parrainée par un sportif charismatique :

- en 2016 : Louise STUDER et Olivier STOCLIN tous deux cavaliers ayant participé aux jeux paralympiques de Rio.
- en 2017 : Clément GASS, traileur non voyant, recordman du monde de la plus longue distance couru en autonomie (54 km) par un coureur non-voyant.

Evolution proposée : Le coup de cœur du Département : en fin de cérémonie, les élus départementaux et partenaires (parrain, Président CDOS, maire hôte...) votent, en direct, pour leur équipe « coup de cœur » et lui remettraient un chèque de 1 000 €.

○ Budget dédié :

- 10 000 € / an

○ Evaluation :

- Nombre de clubs présents
- Nombre de clubs invités